

1 OBJECTIF

L'objectif du Belgian Chrono Challenge consiste à associer les étapes contre-la-montre individuelles en Belgique et à assurer et à consolider la jeune tradition des étapes contre-la-montre en Belgique. Il est crucial que les jeunes coureurs/coureuses aient suffisamment de possibilités de participer à des étapes contre-la-montre, ce qui leur permettra de continuer à développer leurs compétences dans ce domaine.

2 EPREUVES PRISES EN COMPTE POUR LE BELGIAN CYCLING CHRONO CHALLENGE

Une épreuve entrera en ligne de compte pour le Belgian Chrono Challenge à condition que chaque parcours ait reçu une évaluation positive après un contrôle effectué par un délégué technique.

La date de la course est à convenir avec Belgian Cycling.

Les épreuves suivantes feront partie du Belgian Chrono Challenge 2026:

29 mars 2026	: Chrono Challenge Borlo (2)
18 avril 2026	: Chrono Challenge Poperinge (2)
1er mai 2026	: CB contre-la-montre Maarkedal (1)
6 septembre 2026	: Chrono Challenge (TBC) (2)

3 PARTICIPATION

3.1 Conditions générales

Le Belgian Chrono Challenge est organisé pour les catégories suivantes de coureurs (H/F) de nationalité belge: U17, Junior et U23.

Le nombre de participants par catégorie est fixé par la commission route nationale en fonction du temps disponible (organisation et répartition blocs de départ), mais s'élèvera à peu près aux chiffres suivants:

U17 (F)	: 15
U17 (H)	: 50
JUNIOR (F)	: 15
JUNIOR (H)	: 35
U23 (F)	: 15
U23 (H):	30

Le cas échéant, les coureurs U23/Elite (H/F) des UCI Proteams/WorldTeams peuvent participer hors compétition sur recommandation du coach de l'équipe nationale.

3.2 Coureurs étrangers

Les coureurs de nationalité étrangère ne peuvent pas participer au Belgian Chrono Challenge.

4 CANDIDATURE & SELECTION EPREUVES

Le coureur/la coureuse pose sa candidature pour les étapes contre-la-montre via le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site web de belgiancycling.be.

Une sélection par les coaches nationaux/régionaux/provinciaux suivra. Le nombre de places disponibles par province est fixé sur base du nombre de coureurs dans une province par rapport au nombre de coureurs dans cette catégorie en Belgique dans la discipline route-piste-cyclocross.

Une liste de départ provisoire est publiée 20 jours avant l'épreuve.

Le coureur/la coureuse est informé(e) de sa sélection par le coach national/régional/provincial au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Dans des circonstances exceptionnelles, le coach se réserve le privilège de le faire plus tard. Pour le Championnat de Belgique, cette communication se déroule par le biais de l'administration sportive de Belgian Cycling.

5 CLASSEMENTS

Les barèmes des points suivants s'appliquent:

CB étapes CLM individuelles (1):

Place	Points
1	100
2	90
3	80
4	70
5	60
6	50
7	45
8	45
9	40
10	40
11	35
12	35
13	30
14	30
15	25
16	25
17	20
18	15
19	10
20	10

Autres étapes CLM (2):

Place	Points
1	50
2	40
3	30
4	25
5	20
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5
17	4
18	3
19	2
20	1

Le classement (final) des points individuel est établi sur base de l'addition des 3 points supérieurs (en cas de 4 épreuves CLM, des 2 points supérieurs (en cas de 3 épreuves CLM) liés aux résultats de chaque épreuve.

En cas d'égalité, les coureurs sont séparés sur base de leur meilleure place obtenue lors du CB étape contre-la-montre individuelle.

Au moins 50% du calendrier au point 2 doivent être disputés avant d'établir un classement final et avec un minimum de 3 épreuves CLM au calendrier.

6 CEREMONIE APRES L'EPREUVE

Chaque organisateur s'occupe des fleurs pour le hommage du top 3 de chaque catégorie.

7 DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS IMPREVUS

Tous les différends, contestations ou cas imprévus relatifs à l'organisation et au système des points du Belgian Chrono Challenge relèvent de la compétence exclusive de la Commission route nationale. Les décisions à ce sujet prises par la Commission route nationale sont irrévocables et susceptibles d'aucun recours.

8 PRIX

U17

Les 3 premiers du classement final recevront un « chèque de soutien » d'une valeur de 200 euros afin de donner au coureur une impulsion supplémentaire pour devenir encore meilleur dans le contre-la-montre. En collaboration avec le personnel technique de la fédération, il sera déterminé dans quel domaine le coureur peut bénéficier d'un soutien supplémentaire adapté à ses besoins : positionnement du vélo, routine d'échauffement, nutrition, aspects mentaux.

En outre, le barème suivant est payé pour le classement final:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
120	90	70	60	40	30	30	20	20	20	20	20	20	20	20

Junior / U23

Les 3 premiers du classement final recevront un « chèque de soutien » d'une valeur de 200 euros afin de donner au coureur une impulsion supplémentaire pour devenir encore meilleur dans le contre-la-montre. En collaboration avec le personnel technique de la fédération, il sera déterminé dans quel domaine le coureur peut bénéficier d'un soutien supplémentaire adapté à ses besoins : positionnement du vélo, routine d'échauffement, nutrition, aspects mentaux.

En outre, le barème suivant est payé pour le classement final:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
160	145	130	100	90	80	75	50	40	30	20	20	20	20	20